

Accusé de réception en préfecture
087-218707008-20180404-D2018-23-DE
Date de télétransmission : 09/04/2018
Date de réception préfecture : 09/04/2018

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n°2018-23 en date du 04/04/2018 concernant les subventions attribuées pour l'année 2018 :

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 04 avril 2018, à 19H30, suivant convocation en date du 28 mars 2018, sous la présidence du Maire, M. Alain FAUCHER.

Présents : MM. Roger DESROCHE, Thierry ARMAND, Michel JACQUET, Alain FAUCHER, Dominique GILLES, Thierry BERGER, Christelle LATOUR, Andrée HARGE, Pascal BABAUDOU.

Représentés : Christine CASTANET a donné pouvoir à Alain FAUCHER.
Jean-Claude LEBLOIS a donné pouvoir à Dominique GILLES

Mme Christelle LATOUR a été élue secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	9	2	9	11	11	0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VOTE les subventions de l'année 2018 :

BENEFICIAIRES	Montant
ACCA de La Geneytouse	200,00 €
Comité des Fêtes de La Geneytouse	5200,00 €
La Tirelire	160,00 €
Comité départemental de lutte contre le cancer	60,00 €
FNATH	50,00 €
C.C.J.A.	50,00 €
Amicale des pêcheurs de St Léonard	50,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de St Léonard	50,00 €
Comice agricole de St Léonard	80,00 €
Comité d'organisation des journées promotionnelles de la viande bovine	120,00 €
Foyer socio-éducatif du Lycée-Collège de St Léonard	100,00 €
Association sportive du Lycée-Collège de St Léonard	100,00 €
Foyer rural de St Léonard	860,00 €
Jeunes Sapeurs-Pompiers	150,00 €
Comité de Jumelage Noblat Aigues Vives	461,50 €
Conciliateurs de justice	50,00 €
Jeunesse Musicale de France St Paul	50,00 €
TOTAL	7791,50 €

A La Geneytouse, le 09 avril 2018

Le Maire,

Alain FAUCHER



Délibération certifiée exécutoire, affichée et transmise à la Préfecture le 09 avril 2018.